INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI S3/8151/HSSC

LETTRE CIRCULAIRE 80/2009 23 novembre 2009

NOUVELLE EDITION DE LA PUBLICATION S-65 DE L'OHI

Guide de production des ENC

Références:

- a) LC 45/2008 du 5 mai Nouvelle édition de la publication S-65 de l'OHI Guide de production des ENC
- b) LC 106/2008 du 15 décembre 20^e Réunion du CHRIS, Niterói, Rio de Janeiro, Brésil, 3-7 novembre 2008
- c) Documents. HSSC1-06.1A, HSSC1-06.10A et HSSC1-06.10B.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Un nouveau projet d'édition 1.2 de la publication S-65 – *Guide de production des ENC* a été préparé au BHI, à partir des décisions du Comité des services et des normes hydrographiques de l'OHI (HSSC), à sa première réunion (Singapour, 22-24 octobre). Ce projet d'édition est disponible pour consultation sur le site web de l'OHI (www.iho.int → Committees & WGs → HSSC/Miscellaneous) ainsi qu'une version avec « suivi de modifications ».

Recommandations pour un codage cohérent des données ENC

2. Comme indiqué en référence b (Annexe A – Action CHRIS20/18), le groupe de travail sur la maintenance et le développement des applications de la norme de transfert (TSMAD) a été chargé par l'ancien Comité sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS), qui a précédé le HSSC:

"d'examiner l'Annexe A à la S-65 – Recommandations pour un codage cohérent des ENC et de la réviser, si nécessaire, pour tenir compte de l'expérience pratique du Canada et de la CHMB (voir documents CHRIS20-06.01D et CHRIS20-06.1F) concernant l'application régionale des directives »."

- 3. Afin de répondre aux préoccupations du Canada et de la CHMB, le TSMAD a proposé au HSSC1 un certain nombre de changements à l'Appendice 1 de l'Annexe A à la S-65 *Valeurs d'échelon SCAMIN spécifiques pour chaque combinaison d'objet et d'attribut*. Le HSSC1 a approuvé ces changements qui portent sur:
 - Des conseils additionnels sur l'utilisation de l'attribut SCAMIN pour les aides à la navigation;
 - La simplification des recommandations élémentaires sur l'utilisation de l'attribut SCAMIN pour les sondages ;

- La simplification des recommandations élémentaires sur l'utilisation de l'attribut SCAMIN pour les obstructions, les épaves et les rochers sous-marins ;
- L'ajout d'une nouvelle règle optionnelle sur l'utilisation de l'attribut SCAMIN pour les sondages; et
- La clarification d'un grand nombre de conditions relatives à l'utilisation de l'attribut SCAMIN.

Directives pour le codage des mises à jour temporaires et préliminaires des ENC

4. La référence b rapportait également que la 20e réunion du CHRIS (CHRIS20) avait établi un groupe de travail sur la mise à jour des ENC (EUWG) pour:

"étudier la normalisation des avis aux navigateurs temporaires et préliminaires destinés à être utilisés avec les ENC et faire un rapport au HSSC".

- 5. Par conséquent, l'EUWG a développé des directives qui définissent les meilleures pratiques à appliquer pour le codage des mises à jour des ENC. *Via* un ensemble de recommandations pratiques, le document identifie les principes clés qui garantissent les mises à jour temporaires et préliminaires appropriées des ENC. Ces directives ont été approuvées par le HSSC1.
- 6. Suite à une proposition du BHI, le HSSC1 a également approuvé que *les Directives pour le codage des mises à jour temporaires et préliminaires des ENC* soient incluses dans la S-65 en tant que nouvelle Annexe B.

Action demandée aux Etats membres

7. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir examiner le projet d'édition 1.2 de la S-65 *Guide de production des ENC*, qui intègre les changements décrits ci-dessus, et faire part de leur approbation en retournant le bulletin de vote qui se trouve en Annexe A, <u>au plus tard le 15 janvier</u> **2010**.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

Capitaine de vaisseau Robert WARD Directeur

Annexe A: Bulletin de vote

BULLETIN DE VOTE

(à retourner au BHI au plus tard le 15 janvier 2010 Courriel: info@ihb.mc - Télécopie: +377 93 10 81 40)

Etat membre:			
Contact:		Courriel:	
ADOPTION DE L'EDITION 1.2 DE LA S-65			
1. Approuvez-vous l'Edition 1.2 de la S-65 <i>Guide de production des ENC</i> , telle qu'elle apparaît sur le site web de l'OHI (<u>www.iho.int</u> → Committees & WGs → HSSC/Miscellaneous)?			
OUI [NON	
Commentaires (le cas échéant) :			
Nom/Signature:		Date:	